

## **Quelle contribution un corpus natifs/ non-natifs est-il susceptible d'apporter à la linguistique et à l'enseignement du français L2 : le cas de *LANCOM* ?<sup>1</sup>**

« La Gaule, dans son ensemble, est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui dans leur propre langue se nomment Celtes et, dans la nôtre, Gaulois. [...] Les plus braves de tous ces peuples sont les Belges, parce qu'ils sont les plus éloignés de la civilisation et des moeurs raffinées de la province, parce que les marchands vont rarement chez eux et n'importent pas ce qui est propre à amollir les coeurs, parce qu'ils sont les plus voisins des Germains qui habitent au-delà du Rhin et avec qui ils sont continuellement en guerre ». (César, *La guerre des Gaules*, Livre premier)

« Longtemps considérée comme la préoccupation obsessionnelle d'un petit groupe que personne n'encourageait, la linguistique de corpus est aujourd'hui, écrit Blanche-Benveniste (1996 : 40), un grand mouvement en expansion ». De fait, grâce au développement de l'informatique, les corpus sont devenus des ensembles de grande taille facilement maniables et ils ont donc ouvert de nouvelles perspectives à la recherche en linguistique. Les corpus aident en effet souvent à mieux voir ce qui est central et typique dans le fonctionnement d'une langue et ils peuvent même parfois renouveler de façon féconde des cadres traditionnels d'analyse (voir Habert 1991). Hors de France cependant, l'intérêt pour les corpus, et en particulier les corpus de français parlé, n'est pas nouveau. Cette différence s'explique sans doute par le fait que c'est toujours le non-natif d'origine qui est le premier à percevoir le décalage qui peut exister entre les descriptions des grammaires et le fonctionnement réel

---

<sup>1</sup> Nous voudrions remercier ici M. Jørgen Sand (R.U.C.) pour ses commentaires constructifs et l'intérêt qu'il a bien voulu porter à ce travail.

d'un idiome.

L'Université néerlandophone de Louvain (KUL) a fait partie de ces institutions pionnières en matière de corpus. Dès le début des années 80, la KUL s'est en effet attelée à la constitution d'une banque de données automatisée (ELILAP) de plus d'un million de mots, dont 903 000 provenant du Corpus d'Orléans (voir De Kock *et al.* 1981). Puis, lorsque dix ans plus tard s'est posé en Belgique néerlandophone le problème de la rénovation de l'enseignement du français, passé de l'état de langue seconde à celui de véritable langue étrangère (voir Debrock 2000), c'est à nouveau tout naturellement à l'élaboration d'un corpus que la KUL s'est intéressée : *LANCOM* ou le français comme LANGue de COMmunication (voir Flament & Debrock 1996 et Debrock *et al.* 2000).

*LANCOM* est aujourd'hui un corpus d'interactions verbales de 160 593 mots disponible sur internet (<http://bach.arts.kuleuven.ac.be/elicop/>) et rassemblant des jeux de rôle caractéristiques de ceux que l'on peut trouver dans les méthodes de langue dites communicatives. Le propre de ce corpus est d'être différentiel, nombre de scènes identiques ayant été jouées successivement par des non-natifs, puis par des natifs. L'objectif poursuivi était double : recueillir des données susceptibles d'inspirer les auteurs des nouveaux manuels attendus sur le marché belge de l'édition scolaire et apporter une contribution scientifique à la tradition de recherches sur le français parlé propre au Département de linguistique appliquée de la KUL. Un acte de langage a été tout particulièrement étudié dans *LANCOM* : l'acte de requête. Nous reprendrons ici de façon synthétique des résultats obtenus dans plusieurs recherches antérieures (voir *in biblio* à Flament-Boistrancourt) et nous montrerons à l'aide d'éclairages nouveaux de quelle manière un corpus de nature différentielle est susceptible d'apporter une contribution intéressante à l'investigation linguistique et à l'enseignement des langues.

## **La requête dans *LANCOM***

### SCÈNES ANALYSÉES

L'acte de requête a été analysé de façon approfondie dans deux extraits de *LANCOM* : les scènes dites du baby-sitting et celles de l'embauche. Dans le premier cas, le canevas mis au point était le suivant : une jeune

filles, qui cherchent des gardes d'enfant, voient une annonce dans un journal et téléphonent aussitôt au numéro de téléphone indiqué. Ce jeu de rôle est d'abord joué par des élèves d'une école secondaire de Gand, puis repris par des francophones volontaires de la région de Lille. La scène sera répétée nombre de fois par des informateurs différents, de façon à ce que les données recueillies offrent la garantie d'une reproductibilité. Le corpus vidéo recueilli est de vingt-deux minutes, côté néerlandophone et de vingt-quatre minutes, côté francophone.

Les scènes dites de l'embauche rassemblent deux types d'enregistrements. Ont en effet été filmées en France des simulations d'entretiens d'embauche réalisées par des élèves d'IUT censés être candidats à un poste d'animateur dans une mairie, tandis que, chez nos informateurs néerlandophones, le jeu de rôle recueilli concernait un poste de chef de chantier joué par des élèves en classe de terminale d'un lycée de Bruges. Ces différences de canevas sont cependant de peu d'importance, car le « script »<sup>2</sup> de chaque scène est toujours plus ou moins le même : questions sur la motivation du candidat, son expérience, son lieu de résidence, sa mobilité, discussion sur le salaire, *etc.* Côté francophone, l'enregistrement dure sept minutes quarante-huit secondes et côté néerlandophone, deux minutes trente secondes.

#### TYPOLOGIE DÉGAGÉE

Comme l'écrit Kerbrat-Orecchioni 1991, chaque corpus secrète toujours sa propre typologie. Or, dans notre cas si l'on se limite, comme nous le ferons ici, aux grandes tendances observées, l'acte de requête à l'oeuvre dans nos deux extraits apparaissait le plus souvent sous la forme de l'une ou l'autre des quatre structures suivantes :

- type 1 : interrogations totales directes
- type 2 : interrogations partielles directes
- type 3 : structures « intermédiaires »
- type 4 : assertions

Les types 1 et 2 étaient bien entendu prévisibles. Nous avons à dessein négligé, dans la présente synthèse, de mentionner les interrogations

---

<sup>2</sup> Nous empruntons ce terme à Moeschler, J. & A. Reboul (1994 : 464) : « le script définit une séquence d'actions ordonnées et stéréotypées, accessibles par l'interlocuteur ou le lecteur »

indirectes relevées, car celles-ci étaient très peu nombreuses. Ainsi, si l'on considère le corpus du baby-sitting, celui-ci ne compte, pour les interrogations totales, que cinq indirectes contre trente-quatre directes et, pour les interrogations partielles, seulement quatre indirectes contre vingt-quatre directes.

Les structures que nous avons qualifiées d'« intermédiaires » constituaient en revanche un ensemble non négligeable, représentant par exemple dans le corpus du baby-sitting près de 30% des actes de requête effectués. Ces structures intermédiaires se répartissaient en cinq catégories différentes :

- 3a : des questions en alternative, totales selon la forme, mais par la réponse :

*au niveau euh repas § euh vous vous en occupez ou à ce moment là c'est moi qui : ? (cass. 20, séq. 2<sup>3</sup>)*

- 3b : des questions portant sur la reprise de syntagmes nominaux et interprétables de ce fait à la fois comme des totales ou des partielles : *donc je pense que : si vous voulez éventuellement venir demain vers euh : dix-neuf heures à la maison*

- *dix neuf heures ? (cass. 20, séq. 2)*

La réponse est en effet dans ce cas paraphrasable tant par un *vous avez dit dix-neuf heures ?* que par un *A quelle heure ? A dix-neuf heures ?*

- 3c : des questions totales dans la forme, mais partielles sur le fond : *il y a aucun soir où vous pouvez où vous sortez plus tôt ?*  
- *euh si le samedi (cass. 21, séq. 2b)*

- 3d : des assertions-demandes de confirmation : *vous êtes étudiante, je suppose ? (cass. 20, séq. 3)*

- 3e : des questions orientées :

*vous ne seriez pas intéressée par l'indice 287 selon le diplôme ? (cass. 13, séq. 1)*

Enfin, on pouvait relever dans notre corpus un quatrième type de questionnement, de l'ordre cette fois d'un illocutoire dérivé (voir Anscombe 1981) : une demande de dire formulée par le biais d'une assertion, qui avait aux plans syntaxique et prosodique toutes les caractéristiques de l'assertion, mais au plan pragmatique la valeur d'une

---

<sup>3</sup> Cass. renvoie à cassette, sér. à série, séq. à séquence et nr. à nummer, indication précisant le numéro du tour de parole dans l'échange.

question. Ces types de structures n'étaient pas très nombreuses (moins de 5% dans les scènes du baby-sitting), mais nous les signalons néanmoins en raison de leur particularité :

*oui bon ben écoutez c'est très gentil je vais prendre vos coordonnées*

- *oui donc euh je m'appelle Agathe Comparin com = parin (cass. 21, séq. 1b)*

#### RÉSULTATS OBTENUS

Tableau n°1 : structures relevées dans les scènes du baby-sitting

	Francophones		Néerlandophones	
	Nbre occ.	%	Nbre occ.	%
Interrogations totales directes	34	<b>39,10%</b>	30	42,25%
Interrogations partielles directes	24	27,58%	36	<b>50.70%</b>
Structures intermédiaires	25	<b>28,73%</b>	3	4,23%
Assertions	4	4,59%	2	2,82%
Total	87	100%	71	100%

Tableau n°2 : structures relevées dans les scènes de l'embauche

	Francophones		Néerlandophones	
	Nbre occ.	%	Nbre occ.	%
Interrogations totales directes	15	<b>68,18%</b>	6	<b>50%</b>
Interrogations partielles directes	4	<b>18,18%</b>	6	<b>50%</b>
Structures intermédiaires	3	13,64%	0	0%
Total	22	100%	12	100%

**Tableau n°3** : structures intermédiaires relevées dans les scènes du baby-sitting et celles de l'embauche

Structures intermédiaires	Baby-sitting		Embauche	
	FF <sup>4</sup> (- occ.)	NL (occ.)	FF (occ.)	NL (occ.)
3a : alternatives	2	3	1	0
3b : totales ou partielles (SN)	8	3	2	0
3c : totales et partielles	3	0	0	0
3d : assertions-demandes de confirmation	12	0	1	0
3 <sup>e</sup> : questions orientées	0	0	1	0

D'un corpus à l'autre, les tendances dominantes sont donc les mêmes. Ce qui se dégage en fait de ces résultats, c'est très clairement le profil interactionnel de chaque groupe d'informateurs.

## **Profil interactionnel des francophones et des néerlandophones de LANCOM**

### *2. 1. Gestion d'une relation interpersonnelle vs un centrage sur objectifs*

Ce que l'on remarque tout d'abord, si l'on examine les tableaux 1 et 2, c'est que le francophone utilise beaucoup plus d'interrogations totales que partielles. Cette constatation ne surprendra pas, car elle correspond à ce que, depuis trente ans, les sociolinguistes observent régulièrement dans leurs travaux sur le français parlé (voir Terry 1970, Gadet 1989 et Coveney 1996). La différence entre partielles et totales au plan communicationnel est bien connue. Les premières introduisent en effet toujours un présupposé qui met plus ou moins l'interlocuteur en demeure de répondre, tandis qu'avec une totale, la personne interrogée reste libre de réagir par un simple *oui* ou un simple *non*. Ainsi, un *Comment tu fais ?* présupposera *tu as une façon de faire*, ce que ne fait pas une question en

<sup>4</sup> « FF » renvoie aux informateurs francophones (des francophones de France), « NL » aux informateurs néerlandophones (des élèves en classe dans des écoles secondaires belges) de notre corpus et « occ. » au nombre d'occurrences relevées.

*Tu as sans doute une façon de faire ?* qui autorise une réponse en *Non, je n'en ai aucune* (voir De Gaulmyn 1986). Les francophones de nos extraits ont donc clairement un comportement relevant d'une politesse de type négatif (voir Kerbrat-Orecchioni 1996) : ce qui compte pour eux, c'est d'empiéter le moins possible sur le territoire de savoir de l'autre.

Obéissent à la même stratégie les structures « intermédiaires » (voir tableau n°3), caractéristiques elles aussi des informateurs francophones de *LANCOM*. Les plus productives d'entre elles sont dans notre corpus les assertions-demandes de confirmation dans lesquelles le locuteur se livre à une activité de formulation d'hypothèses qui oblige fort peu l'allocutaire en matière de réponse. Ainsi, si, dans un couple question-réponse comme celui figurant *infra*, l'allocutaire perçoit bien que la demande de confirmation qui lui est adressée correspond à une recherche précise d'information :

(1) *pas de problèmes = bon ! parce que qu'est-ce que vous êtes ? étudiante ? vous êtes en : en faculté ?*

- *euh je suis au lycée* (cass.21, séq. 2b)

une réponse peu développée du type *oui, si on veut* ou *non, pas vraiment* est toujours possible.

Ce que par ailleurs, les chiffres du tableau n°3 font apparaître, c'est que ces structures intermédiaires sont beaucoup plus représentées dans le corpus du baby-sitting que dans celui de l'embauche. Cette différence s'explique peut-être par le type d'informateurs concerné : des cadres supérieurs ou enfants de cadres supérieurs dans le cas du baby-sitting vs des étudiants issus de milieux modestes pour les scènes de l'embauche.

Du côté par contre des informateurs néerlandophones de *LANCOM*, la tendance est nette : c'est, pour obtenir des informations précises, l'interrogation partielle qui est utilisée dans 50% des cas. Le comportement interactionnel du néerlandophone apparaît donc comme beaucoup plus centré sur l'objectif à atteindre que préoccupé par la gestion d'une relation interpersonnelle.<sup>5</sup> Il suffit d'ailleurs de comparer les passages

---

<sup>5</sup> Faute d'avoir pu disposer d'enregistrements réalisés en néerlandais (voir Flament-Boistrancourt 2001a), il nous a été impossible d'établir si les comportements observés étaient des artefacts pédagogiques ou s'ils provenaient d'un transfert en langue étrangère de comportements habituels en langue maternelle.

d'ouverture de nos différents jeux de rôle pour s'en rendre compte immédiatement :

### Scènes de l'embauche

#### I. NL

<sp who=E1 nr=1> *bonjour monsieur Holvoet*

<sp who=E2 nr=2> *bonjour monsieur*

<sp who=E1 nr=3> *asseyez-vous*

<sp who=E2 nr=4> *merci*

<sp who=E1 nr=5> *pourquoi avez-vous répondu à notre annonce ?*

#### II. FF

<sp who=M nr=1> *bonjour bonjour mademoiselle*

<sp who=F nr=2> *bonjour!*

<sp who=M nr=3> *je suis le: président du C.A. = voici la directrice du centre = donc vous postulez pour le poste d'animateur?*

### Scènes du baby-sitting

#### III. NL

<sp who=M nr=1> *allô = ici Anneleen \$ à qui ai-je l'honneur?*

<sp who=F nr=2> *bonjour madame! mon nom est \$ et je suis intéressée à votre annonce dans le journal = pourriez-vous me donner quelques informations quant au travail s.v.p.?*

<sp who=M nr=3> *bien sûr! qu'est-ce que vous voudriez savoir?*

#### IV. FF

<sp who=A nr=2> *allô bonjour monsieur je vous appelle pour l'annonce que vous avez placée dans le journal pour une garde d'enfants je: voudrais savoir si la place est toujours libre*

<sp who=G nr=3> *ah oui oui tout à fait euh: vous êtes intéressée?*

<sp who=A nr=4> *et ben: oui si c'est pour ça que je vous téléphone*

Les néerlandophones (extraits I et III) vont immédiatement droit au but (*Pourquoi, qu'est-ce que*), tandis que les francophones (extraits II et IV) n'abordent jamais leur interlocuteur aussi directement. Ils commencent en effet d'abord par chercher à établir une sorte de contact, n'hésitant pas à produire ce que nous avons appelé ailleurs des « interrogations phatiques » (voir Flament & Debrock 1997 et Flament 2001a) : un questionnement sur des évidences qui entraîne forcément l'apparition de marques d'accord. Ce type de comportement pourra bien entendu être à l'origine de stéréotypes négatifs, car, si ce primat accordé à la recherche



d'un consensus n'est pas compris, le Français passera alors pour quelqu'un qui aime volontiers parler pour ne rien dire et toujours « tourner autour du pot ». Est de la même veine le stéréotype bien connu de « l'arrogance française » que les types de questionnements relevés dans notre corpus étaient eux aussi susceptibles de venir appuyer.

### *Le stéréotype de l'arrogance française*

Nous avons vu *supra* que, plutôt que d'interroger directement, les francophones de notre corpus se livraient volontiers à une activité de formulation d'hypothèses sur les réponses possibles de l'interlocuteur. Or, si les assertions-demandes de confirmation utilisées dans ce but ne sont pas perçues comme constituant l'expression d'une politesse négative, celles-ci peuvent alors apparaître comme la manifestation d'une façon très insupportable d'asserter et d'occuper constamment le terrain de la parole.

L'observateur non averti pourra d'ailleurs d'autant mieux se tromper qu'un examen de la manière dont les trois formes possibles de l'interrogation totale se répartissent dans les deux volets de notre corpus fournit un second argument en faveur de la prédilection du Français pour l'assertion :

Tableau n°4 : corpus du baby-sitting

	<b>Francophones</b>		<b>Néerlandophones</b>	
	Nbre occ.	Pourcentages	Nbre occ.	Pourcentages
ESV	5	15,625%	7	24%
V-CL	1	3,125%	12	<b>41,50%</b>
SV	26	<b>81,25%</b>	10	34,50%
Total	32	100%	29	100%

Tableau n°5 : corpus de l'embauche

	Francophones		Néerlandophones	
	Nbre occ.	Pourcentages	Nbre occ.	Pourcentages
ESV	3	21,42%	2	33,33%
V-CL	2	14,30%	4	<b>66,67%</b>
SV	9	<b>64,28%</b>	0	0%
Total	14	100%	6	100%

Ce sont donc clairement les structures en SVO<sup>6</sup> qui dominent chez le francophone Or, celles-ci ne sont pas de simples variantes des deux autres tours, mais gardent toujours une affinité avec l'expression d'une assertion. Ainsi, dans un enchaînement comme :

(2) *Vous avez aimé Sangatte ? Vous adorerez Nauru !* (« Le Canard enchaîné », 5/09/ 2001, p. 8)

l'interrogation en SVO n'est pas une variante libre de l'interrogation avec inversion ou de l'interrogation en *est-ce que* :

(3) \* *Avez-vous aimé Sangatte ? Vous adorerez Nauru !*

(4) \* *Est-ce que vous avez aimé Sangatte ? Vous adorerez Nauru !*

Dans (2) en effet, l'interrogation pose un cadre, une prémisse sur laquelle s'appuie la suite de l'énoncé, ce que ne font pas les deux autres structures : *Si vous avez aimé Sangatte, alors vous adorerez Nauru ; Puisque vous avez aimé Sangatte, vous adorerez Nauru.*

De même, un auteur comme Huot 1986, qui s'est intéressée au mode employé dans les complétives introduites par un verbe d'opinion mis à la forme interrogative, montre bien que ce qui distingue l'interrogation en SVO du tour avec inversion du clitique, c'est que la première est du côté de l'assertion, tandis que le second est du côté de la non-assertion, d'où, comme l'établit cet auteur, les différences de comportement de ces deux structures avec le subjonctif :

<sup>6</sup> Comme nous l'expliquons dans Flament-Boistrancourt 2001a, les fortes proportions de constructions en *est-ce que* et de constructions à inversion du clitique relevées chez nos informateurs néerlandophones s'expliquent sans doute dans le premier cas par un transfert d'apprentissage et dans le second cas, par un transfert du néerlandais.

(5) *Le directeur croit que Pierre (est/ \*soit) un bon candidat ?*

(6) *Crois-tu que Pierre (est/ soit) un bon candidat ?*

L'on comprend donc comment, dans ces conditions, le stéréotype de l'arrogance française, qui semble historiquement très ancien<sup>7</sup>, a pu s'installer. Le questionneur francophone donne en effet l'image d'un locuteur qui d'une part, manifeste une prédilection marquée pour l'assertion et qui de l'autre, s'emploie de multiples façons à occuper le terrain de la parole : formulation d'interrogations phatiques et recours à une activité constante de formulation d'hypothèses, préférée à un questionnement direct de l'interlocuteur<sup>8</sup>. Or, si ce comportement n'est pas interprété à la lumière d'une conception négative de la politesse (se mettre en avant pour obliger l'autre le moins possible en matière de réponse), ces manières de dire auront alors toutes les chances d'être perçues défavorablement. Enfin, ce que montre bien l'attitude du francophone, c'est que, pour lui, l'activité questionnante relève de ce que Kerbrat-Orecchioni 1996 appelle des FTA (face threatening acts), ce qui n'est pas le cas pour nos informateurs néerlandophones qui n'hésitent pas à se montrer beaucoup plus directs dans leurs questionnements.

On remarquera que l'on trouve un écho de ce comportement du francophone de France dans un tout autre domaine : la littérature du management. Celle-ci distingue en effet habituellement quatre types différents de profils chez les négociateurs : les actifs, les positifs les offensifs et les réceptifs. Or, à la suite d'une étude menée auprès de plus

---

<sup>7</sup> D'après Salles (1999), si, pour Juvénal, les Syriens étaient « froussards », les Africains « perfides » et les Egyptiens « hypocrites », les Gaulois étaient eux déjà à cette époque réputés pour leur arrogance. Fort curieusement, ce stéréotype témoigne d'une rare constance à travers les siècles, car le conseil que donne par exemple aujourd'hui encore un ambassadeur de France à Bruxelles aux PME du Nord - Pas-de-Calais désireuses d'exporter leurs produits vers la Belgique est le suivant : « A la condition de ne pas faire preuve d'une arrogance que l'on nous reproche souvent de par le monde, l'accueil est en Belgique chaleureux et l'environnement humain sympathique » (Journal *La Voix du Nord*, 26/12/1996).

<sup>8</sup> Nous avons dans les scènes de l'embauche minuté le temps de parole de chaque locuteur : côté néerlandophone, le « recruteur » laisse parler le candidat et n'occupe que 21% du temps total de parole, tandis que son homologue francophone parle lui près de la moitié du temps, 48% très exactement (voir Flament-Boistrancourt 2001a)

de mille personnes, un auteur comme Cathelineau 1991 montre que le négociateur français est perçu comme faisant partie de la catégorie des actifs et des positifs : il est celui qui argumente, fait le point, propose et souligne les aspects positifs (p. 213). Le Français est donc vu comme étant verbalement très présent dans les interactions et comme ayant souvent l'initiative des prises de parole, ce qui rejoint les observations faites précédemment. La littérature du management ne donne d'ailleurs pas une interprétation négative de ce type de comportement conversationnel, preuve que le stéréotype de l'arrogance s'enracine sans doute dans l'observation de manières de dire dont la finalité profonde échappe à ceux qui les observent.

Enfin, l'intérêt d'un travail de recherche comme celui mené à partir du corpus *LANCOM* est également d'avoir ouvert nombre de perspectives dans le domaine de la recherche linguistique et dans celui de l'enseignement du français comme langue étrangère.

## **Implications didactiques et linguistiques de *LANCOM***

### ***3.1. portée didactique***

#### **3.1.1. Ecrit oralisé vs français parlé**

Disposer d'un corpus différentiel nous a permis de poser un diagnostic sur les moyens linguistiques productifs chez le natif, mais que le non-natif n'utilisait pas. Les contrastes étaient nets<sup>9</sup> :

---

<sup>9</sup> Le tableau que nous reprenons ici est celui proposé par Raymond Gevaert en 1995 à l'occasion de sessions de formation de professeurs. Raymond Gevaert a été notre coéquipier didacticien dans la constitution du corpus *LANCOM*. C'est lui qui a filmé nombre de jeux de rôle recueillis dans des classes de français de Belgique néerlandophone et qui dirige aujourd'hui la nouvelle collection de manuels *Parcours* publiée par la maison Pelckmans d'Anvers.

Néerlandophones	Francophones
Production d'un écrit oralisé	Construction avec l'interlocuteur, dans une patiente recherche de consensus, d'un discours oral présentant les caractéristiques suivantes : a) procédés de thématization b) impératifs discursifs c) marqueurs de structuration de la conversation <sup>10</sup> d) interrogations métacommunicatives (par ex. en <i>hein</i> ) e) marques régulières d'assentiment de la part de l'allocutaire

Le point a) nous avait frappés. Là où le non-natif produisait des phrases contenant sujet, verbe et complément, le natif, lui, thématizait beaucoup :

(7) *enfin là justement par rapport à cette rémunération qu'est-ce qu'est-ce que vous en pensez et où vous situez-vous ?*

(« recruteur » francophone dans une scène d'embauche)

(8) *est-ce que vous pouvez me dire ce que je vais à peu près gagner si j'ai l'emplacement chez vous ?*

(candidat néerlandophone dans une scène d'embauche)

L'absence totale dans le français de nos élèves d'impératifs discursifs en *écoutez* ou en *disons*, fréquents chez les francophones, était également flagrant. L'était tout autant le manque de marqueurs de structuration de la conversation comme *bon* ou les *alors* et *donc* décrits par Hybertie 1996<sup>11</sup>. Enfin occupait une place importante chez les francophones une recherche permanente de consensus, marquée par les éléments cités en d) et e) :

(9) *oui oui i(l) y a des jours i(l) y a des jours où j'ai pas cours l'après midi ou le matin donc euh par exemple si vous avez besoin de moi- d'accord = et alors en fait oui vous avez vu euh : mon annonce dans le journal ?*

- oui

- d'accord = très bien = et : donc sur Marcq oui vous m'avez dit déjà dit que vous aviez fait des : gardes = euh : bon ben écoutez : je pense que : bon moi je

<sup>10</sup> Nous empruntons cette expression à Auchlin 1981.

<sup>11</sup> Ces types de *alors* et de *donc* se trouvent toujours en tête de tour de parole. Les premiers ont une valeur thématique et les seconds une valeur de récapitulation.

*vais vous je vais vous donner mon adresse* (cass. 12, sér. 24, séq. 4c)

Comment faire acquérir aux élèves ces marques de l'oral ? Le document authentique est en fait rarement le meilleur support, car il est toujours d'une richesse et d'une complexité qui le rendent difficilement utilisable. Le dialogue fabriqué par contre se prête beaucoup mieux à une exploitation pédagogique, car il permet de styliser la langue du natif et de donner ainsi à l'apprenant une image plus facilement perceptible de la langue à apprendre. Or, dès le début des années 90 et ses premiers manuels (*Antennes 4, 5* et les *Parcours 5, 6*), Raymond Gevaert avait été un adepte de la pratique du dialogue modèle, qui permettait de faire de l'oral autrement que par le biais de listes de phrases et de formules (voir Beacco 1989 pour une critique de ce type de mise en œuvre du communicatif). L'idée est donc reprise, mais cette fois les dialogues fabriqués à l'intention des élèves sont réécrits et scrupuleusement marqués au sceau de ce que ceux-ci ne font pas, mais qui fait le parlé. Le dialogue suivant, proposé en 1995 lors d'une session de formation de professeurs, offre un bon exemple du travail de réécriture opéré :

#### **Version A**

A : Pardon, Madame

B : - Oui ?

A : - La rue de la République, s'il vous plaît

B : - La rue de la république ?

A : - Oui.

B : - C'est la première à gauche, puis la deuxième à droite.

A : - La première à gauche, puis la deuxième à droite ?

B : - Oui, c'est ça.

A : - Merci, Madame

B : - De rien.

#### **Version B**

A : Pardon, Madame

B : - Oui ?

A : - La rue de la République, c'est par ici, s'il vous plaît ?

B : - La rue de la république ... attendez, laissez-moi réfléchir ... la rue de la République ...

A : - Oui

B : - Oui, alors, écoutez, vous allez prendre la première à gauche, puis la deuxième à droite et là vous y êtes, la rue de la République, c'est là.

A : - Donc vous avez dit : la première à gauche, puis la deuxième à droite ?

B : - Oui, c'est ça. C'est par là, la rue de la République

A : - D'accord, merci beaucoup, Madame ! Au revoir !

B : - Je vous en prie/ au revoir

Les modifications apportées en B sont claires. Les marques d'assentiments sont plus nombreuses. La demande d'information s'effectue par le

biais d'une assertion-demande de confirmation. Impératifs discursifs, *alors* à valeur thématique et *donc* de récapitulation ont été introduits. Enfin, conformément à ce que nous avons observé chez les francophones, les paroles de l'autre sont souvent reprises. De fait, quoique beaucoup plus « fabriqué » que le premier, ce second dialogue a l'air plus naturel.

### 3.1.2. La politesse

Il n'est pas toujours facile pour le non-natif de gérer avec le doigté attendu ses interactions avec les natifs, car, comme le remarque fort justement Kerbrat-Orecchioni (1996 : 60), ce n'est jamais le poli, mais l'impoli qui est marqué. De ce point de vue, pouvoir accéder à un corpus de nature différentielle s'est à nouveau avéré précieux et nous a permis de mieux définir ce qui, pour des locuteurs néerlandophones, devait être appris et maîtrisé en matière de politesse. La manière de dire la question était certes l'un de ces éléments, mais ce n'était pas le seul. Nous nous sommes en effet par exemple aperçue que, dans les descriptions de tâches à accomplir, nos informateurs néerlandophones optaient toujours pour un *vous devez*, traduction littérale du néerlandais *u moet*, là où le francophone préférerait un *il faudrait que*, perçu comme beaucoup moins jussif par le natif. Comme nous le détaillons dans Flament-Boistrancourt 2001a, les auteurs des nouveaux *Parcours 1* tinrent immédiatement compte de ce contraste et accordèrent au semi-auxiliaire *falloir* l'importance communicative qu'il méritait<sup>12</sup>.

Était également frappant dans nos extraits le fait que nombre de requêtes se trouvaient formulées au présent comme c'est le cas en néerlandais, alors que, dans la situation correspondante, c'est tout naturellement un conditionnel que le français emploie :

<sp who=E1 nr=1> *bonjour monsieur*

<sp who=E2 nr=2> *bonjour*

<sp who=E3 nr=3> *euh: bonjour madame bonjour monsieur*

[...]

<sp who=E2 nr=6> *oui ça va c'est très bien = pouvez-vous euh des renseignements*

<sup>12</sup> Seront en particulier proposés à l'élève de nombreux exercices de transformation dans lesquels il lui sera demandé de substituer à une forme en *devoir* une forme en *falloir*.

*sur donner des renseignements sur les hôtels s'il vous plaît je veux un hôtel de famille accueil joli et heureux et à bonne cuisine* (cass. 11, sér. 23, séq. 7)

Certes, dans nombre de grammaires du français à destination de publics néerlandophones, la valeur de politesse du conditionnel français est souvent soulignée, mais le point de vue adopté est toujours morphologique et jamais pragmatique. Un *Pourrais-tu m'aider ?* ou *Voudriez-vous fermer la fenêtre ?* est alors rapproché d'un *Zou je me kunnen helpen ?* ou de *Zou u het fenster willen sluiten ?* (voir par exemple Raes & De Clercq 1994 : 114), mais jamais des formes au présent en *Kunt u me helpen* ou de *Wilt u het fenster sluiten ?*, qui, en situation de communication, sont pourtant les équivalents pragmatiques directs du conditionnel français. Le *Parcours bleu 3*, publié en 1999, tiendra compte de ce contraste communicatif et proposera aux élèves nombre d'exercices de transformation d'actes de requête où il s'agira de passer d'un présent à un conditionnel : *je veux vs je voudrais ; tu peux vs tu pourrais*, etc.

### 3.2. CONTRIBUTION SCIENTIFIQUE DE LANCOM

Comme nous l'avons montré *supra*, LANCOM nous a permis de bien pointer ce qui était central chez le francophone dans la manière de dire le questionnement et de découvrir quelle conception de la relation interpersonnelle se cachait derrière les structures adoptées. De façon générale, LANCOM est au plan méthodologique un observatoire particulièrement intéressant, car les mêmes données peuvent y être examinées à la fois sous un angle longitudinal et transversal. Outre l'acte de question, les enchaînements thématiques à l'oeuvre dans les interactions de notre corpus retiendront également notre attention. Nous nous découvrirons par exemple grâce à LANCOM la valeur thématique d'un mot comme *sinon* (voir Flament & Debrock 1997) et le caractère profondément motivé des constructions en *niveau N* (*Et au niveau tarifs, ça donne quoi ?*, voir Flament 2002), qui constituent moins, comme le déplorent Grevisse et Hanse, la manifestation d'un effet de mode que l'expression fort régulière d'un processus de grammaticalisation.

Enfin, le recours à un corpus différentiel comme le nôtre nous permettra aussi de sortir de thématiques traditionnelles (l'importance à accorder au conditionnel et aux verbes impersonnels en français) et de faire émerger de nouveaux observables, comme par exemple la réparti-



tion, manifestement différente en néerlandais et en français, des semi-auxiliaires *vouloir* et *pouvoir* dans les actes de requête (voir Flament-Boistrancourt 2001b). Chez le néerlandophone, la volonté de l'autre est en effet un territoire qui supporte parfaitement expression et incursion :  
(Dans l'avion, une hôtesse qui propose une boisson)

*Meneer, Mevrouw, wil je nog iets drinken?*

- *Voor me nog een koffie graag*

- *Ik wil graag een thee.*

*Monsieur, Madame, est-ce que vous voudriez encore boire quelque chose ?*

- *Pour moi, ce sera un autre café s'il vous plaît.*

- *(Je vais prendre un thé/ je prendrais bien un thé), s'il vous plaît.*

(Dans l'avion, un mari qui demande à sa femme si elle veut encore boire quelque chose)

*Ik neem nog een koffie. Wil je ook nog iets drinken ?*

- *Ja, ik wil graag nog een thee.*

*Je vais reprendre un café. Est-ce que tu veux encore boire quelque chose ?*

- *Oui, je reprendrais volontiers un thé.*

(A l'aéroport, un douanier qui demande à une dame d'ouvrir sa valise) :

*Wilt u deze koffer hier open maken ?*

*Est-ce que vous pourriez ouvrir cette valise, s'il vous plaît?*<sup>13</sup>

En français, c'est surtout, comme le montre bien le dialogue ci-dessus, lorsque l'on se propose de la satisfaire que la volonté de l'autre est invoquée. S'il s'agit au contraire d'effectuer une demande, c'est toujours beaucoup plus naturellement un illocutoire dérivé en pouvoir qui est préféré.

Un corpus différentiel natifs/ non-natifs est donc incontestablement de nature à apporter une contribution intéressante à la recherche en linguistique. Il permet en effet souvent de pointer de nouveaux chantiers d'investigation, tant du côté de la diachronie que dans le domaine de la typologie des langues. Ainsi, on peut dans notre cas se demander si la préférence du français contemporain pour *pouvoir* ne serait pas un héritage de la politesse de cour. La manifestation d'une volonté apparaît en effet souvent dans nombre d'expressions de l'ancienne langue comme étant d'essence divine ou royale (voir *Dieu le veult* ou le célèbre *nous*

<sup>13</sup> Ces dialogues sont empruntés aux leçons 1a et 2a (partie 4) de la méthode *Vanzelfsprekend*, voir in biblio à Devos & Fraeters

*voulons* du roi). Dans le domaine de la comparaison des langues, les pragmaticiens engagés dans une réflexion sur l'interculturalité (Blum-Kulka 1987, 89 ; Wierzbicka 1991) s'intéressent surtout au caractère direct ou non des actes de langage. Dans le cas de la requête, c'est donc le type de modalité utilisé qui retient leur attention : le recours par exemple à un impératif en polonais vs un illocutoire dérivé en *Could you* en anglais. Or, ce que montre un corpus comme le nôtre, c'est que l'activité questionnante est autrement plus complexe et, qu'à l'intérieur du choix d'une même modalité, les semi-auxiliaires employés constituent une zone de la langue à examiner avec attention. Ainsi, le néerlandophone, qui traduira directement le *willen* de sa langue maternelle, ne se rendra pas compte de l'effet jussif que peut produire le *vouloir* français. De même, ce qui caractérise le danois dans les requêtes, c'est que *devoir* et *pouvoir* ne sont pas distingués :

(Echange entre une jeune fille au pair danoise qui demande à la mère de la famille française où elle vit la permission de prendre un bain) :

*Madame, dois-je prendre un bain ?*  
*- Mais non, Mademoiselle !<sup>14</sup>*

En conclusion, il est donc clair que le recours à un corpus différentiel natif/non-natifs constitue un outil d'investigation extrêmement intéressant pour l'investigation scientifique et l'application pédagogique. Ce type de corpus permet en effet non seulement de contribuer à établir des rapports constructifs entre linguistique et enseignement, mais aussi de faire émerger des observables souvent peu saillants pour le linguiste et de pointer nombre de phénomènes centraux dans le fonctionnement d'un idiome. De telles entreprises de constitution de corpus méritent cependant toujours d'être replacées dans des ensembles plus vastes, dépassant la perspective de la communication en langue étrangère. A cet égard, l'observation des variétés de français parlées au sein de la francophonie constitue souvent un contrepoint intéressant. Ainsi, Karcher 1999, qui s'est intéressée à la façon dont sont formulées des demandes d'information recueillies à la banque de prêt d'une bibliothèque universitaire parisienne et d'une bibliothèque universitaire de Montréal, montre bien

---

<sup>14</sup> Dialogue cité par M. Jørgen Sand lors d'une conférence donnée à l'Université Paris X-Nanterre le 16 novembre 1995.

que, si chez le francophone de France, c'est à nouveau l'interrogation totale qui l'emporte (70% de totales vs 20% de partielles), il n'en va pas de même à Montréal où les partielles employées sont de l'ordre de 50% contre 40% pour les totales. De même, tout comme les néerlandophones de *LANCOM*, les francophones canadiens de Karcher font un emploi particulièrement élevé des structures en *est-ce que* là où, statistiquement, c'est l'interrogation totale en SVO qui domine chez les francophones de France. Preuve sans doute une fois de plus que ce qui se cache derrière l'éventail des formes possibles pour dire la question, c'est, comme l'écrit Gadet (1997 :15), « un point d'enjeu dans les rapports interpersonnels » et, de notre point de vue, toute une conception culturellement très marquée des relations sociales entre les hommes.

## Bibliographie

- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1981) : « Marqueurs et hypermarqueurs de dérivation illocutoire : notions et problèmes », in *Cahiers de linguistique française*, 3, Publication de l'Université de Genève, p. 75-119.
- AUHLIN, A. (1981) : « *Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi !* Marqueurs de structuration de la conversation et complétude », in *Cahiers de linguistique française*, 2, Publication de l'Université de Genève, p. 141-159.
- BEACCO, J.-Cl. (1989) : « Théories du discours et grammaire en didactique », in *Le français dans le monde recherches et application*, numéro spécial : « Et la grammaire », Paris, Hachette, p. 138-146.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & C. JEANJEAN (1987) : *Le français parlé: transcription et édition*, Paris, Didier-Érudition, p. 93-184.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & L. TEMPLE (1989) : « Décrire le français parlé », in *Le français dans le monde, Recherches et applications*, numéro spécial «... Et la grammaire », Paris, Hachette, p. 26-33.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1996) : « De l'utilité du corpus linguistique », in *Revue française de linguistique appliquée*, I-2, Amsterdam, Éditions De Werelt, p. 25-42.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1997) : *Approches de la langue parlée en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- BLUM-KULKA, S. (1987) : « Indirectness and politeness in requests : same or different ? », in *Journal of pragmatics*, 11, Amsterdam, Elsevier

Science Publisher B.V., p. 131-146.

BLUM-KULKA, S. & HOUSE, J. & G. KASPER (1989) : *Cross-Cultural Pragmatics : requests and apologies*, Norwood (New Jersey), Ablex Publishing Corporation.

CATHELINÉAU, M. (1991) : *Négocié gagnant*, Paris, Interéditions.

COVENEY, A. (1996) : *Variability in spoken French. A sociolinguistic study of interrogation and negation*, Exeter (GB), Elm Bank Publications.

DANON-BOILEAU, L. & MOREL, M.-A. & I. PERRIN (1992) : « L'impératif en français et en anglais contemporains », *in Hermès*, 9, Publication de l'Université d'Århus (Danemark), p. 157-180.

DANON-BOILEAU, L. & M.-A. MOREL (1994) : « L'oral ou comment simplifier le travail d'écoute de l'autre », *in Cahiers du français contemporain*, 1, Paris, Didier-Hatier, p. 265-291.

DANON-BOILEAU L. & M.-A. MOREL (1996) : « Intonation et intention. Du suprasegmental au verbal. *Le malheur de la question, c'est la réponse* », *in Cahiers de linguistique sociale*, 28/29, Université de Rouen, p. 15-164.

DEBROCK, M. (2000) : « Le français en Flandre : étranger et pourtant proche », *in De Franse Nederlanden, les Pays-Bas français*, Rekkem (Belgique), Stichting Ons Erfdeel (25<sup>es</sup> Annales), p. 74-94.

DEBROCK, M. & FLAMENT-BOISTRANCOURT, D. & R. GEVAERT (1999) : « Le manque de 'naturel' des interactions verbales du non-francophone en français : analyse de quelques aspects à partir du corpus LANCOM », *in Faits de langues*, 13, « Oral-écrit : formes et théories », Gap-Paris, Éditions Ophrys, p. 46-56.

DEBROCK, M. & MERTENS, P. & TRUYEN, F. & V. BROSENS (2000) : « ELICOP (Etude Linguistique de la COmmunication Parlée) : constitution et exploitation d'un corpus de français parlé automatisé », *in Preprints van het Departement Linguistiek*, 172, publication de l'Université de Louvain - K.U. Leuven.

DE GAULMYN, M.-M. (1986) : « Sur les verbes de parole *dire, demander, proposer* », *in Rémi-Giraud, S. & M. Le Guern (éds.), sur le verbe*, Presses universitaires de Lyon, p. 307-355.

DE KOCK, J. & DEBROCK, M. & DELBECQUE, N. & E. BAS (1981) : *Etude linguistique de la langue parlée : une banque de données automatisée*, publication interne du Département de Linguistique de la K.U.Leuven.

DELOMIER, D. (1999) : « *Hein* : particule désémantisée ou indice de

- consensualité ? », in *Faits de langues*, 13, Gap-Paris, Éditions Ophrys.
- FLAMENT-BOISTRANCOURT, D. & M. DEBROCK (1996) : « Le corpus *LANCOM* : bilan et perspectives », in *I.T.L. Review of Applied Linguistics*, 111-112, Leuven, Publication de l'Université de Louvain - K.U. Leuven, p. 1-36.
- FLAMENT-BOISTRANCOURT, D. & M. DEBROCK (1997) : « L'acte de question dans des scènes d'embauche à partir d'un corpus différentiel (francophones vs apprenants néerlandophones de français) », in *Revue PArôle*, 2, Mons (Belgique), Publication de l'Université de Mons-Hainaut, p. 93-120.
- FLAMENT-BOISTRANCOURT, D. & G. CORNETTE (1999) : « Bon français ou vrai français ? Une étude de l'acte de question menée à partir d'un extrait du corpus *LANCOM* : les scènes dites du baby-sitting », in *Travaux de linguistique*, 38, « Sémantique, syntaxique et effets syntaxiques », Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot, p. 119-153.
- FLAMENT-BOISTRANCOURT, D. (2001a) : « Pragmatique et approche communicative : la contribution du corpus *LANCOM* », in *Le français dans le monde recherches et applications*, numéro spécial : « Théories linguistiques et enseignement du français aux non-francophones », Paris, Clé International, p. 143-170.
- FLAMENT-BOISTRANCOURT, D. (2001b) : « Jeux de rôle et discours d'enseignants en Belgique néerlandophone : analyse d'un *double bind* ordinaire », in *Langue française*, 131, Paris, Larousse, p. 66-88.
- FLAMENT-BOISTRANCOURT, D. (2002) : « *Et au niveau tarifs, ça donne quoi ? L'éclairage du corpus LANCOM sur le mot niveau* », in Binon, J. & Desmet, P. & Elen, J. & Mertens, P. & L. Sercu (éds.), *Feestbundel Mark Debrock : Tableaux vivants. Opstellen over taal-en-onderwijs aangeboden aan Mark Debrock*, Leuven, Universitaire Pers Leuven, 17 p.
- FRANCART, M. (1995) : « Nef des fous ou radeau de la Méduse ? Les conflits linguistiques en Belgique », in Fattier, D. & F. Gadet (éds.), in *Linx*, 33, « Situations du français », Publication de l'Université Paris X-Nanterre, p. 31-46.
- GADET, F. (1989) : *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- GADET, F. (1996) : « Variabilité, variation, variété : le français d'Europe », in *Journal of French Language Studies*, Cambridge University Press, p. 75-98.

- GADET, F. (1997) : « La variation plus qu'une écume », in *Langue Française*, 115, Paris, Larousse, p. 5-18.
- GADET, F. (1998) : « Le « français avancé » à l'épreuve de ses données », in Bilger, M. & Van Den Eynde, K. & F. Gadet (éds.), *Analyse linguistique et approches de l'oral : recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain, Éditions. Peeters (Coll. Orbis Supplementa), p. 59-68.
- GREVISSE, M. (1993, éd. refondue par A. Goosse) : *Le bon usage*, Paris – Louvain-la-Neuve, Éditions Duculot.
- HABERT, B. (1991) : *Olmes : un système d'exploration et de structuration de textes*, Université de Paris 7 : thèse de doctorat.
- HANSE, J. (2000, 4<sup>e</sup> éd. refondue par D. Blampain) : *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Bruxelles, Éditions Duculot.
- HUOT, H. (1986) : « Le subjonctif dans les complétives : subjectivité et modalisation », in Ronat, M. & D. Couquaux (éds.), *La grammaire modulaire*, Paris, Éditions de Minuit, p. 81-111.
- HYBERTIE, C. (1996) : *La conséquence en français*, Gap-Paris, Éditions Ophrys.
- KARCHER, G. (1999) : « L'interrogation en français parlé à Paris et à Montréal », Mémoire de DEA (Dir. Mme Gadet), Université Paris X-Nanterre.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (éd., 1991) : *La question*, Presses Universitaires de Lyon.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1996) : *La conversation*, Paris, Seuil (Coll. Mémo).
- KORZEN, H. (1983) : « Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives en français », in *Revue romane*, numéro spécial 24, Publication de l'Institut d'Etudes romanes de l'Université de Copenhague, p. 50-85.
- LARSSON RINGQVIST, E. (1998) : « L'art de formuler une question : les constructions interrogatives dans le français des apprenants suédois », in *Rapporter från Högskolan i Växjö - Humaniora*, 3, publication de l'Université de Växjö (Suède), p. 1-38.
- LEEMAN, D. (1982) : « La difficulté d'élaborer une leçon de grammaire quand on a été initié à la linguistique », in *Langue française*, 55, Paris, Larousse, p. 45-65.

- LEON, J. (1992) : « Interrogation totale en *est-ce que* et couple question-réponse dans un corpus de débats politiques », in *Journal of French Language Studies*, 2, Cambridge University Press, p. 207-237.
- MOESCHLER, J. & A. REBOUL (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris, Éditions du Seuil.
- RYBAKOVA, L. (1998) : *La politesse linguistique dans la communication quotidienne en russe et en français*, Université Lumière Lyon 2, Thèse de doctorat.
- SALLES, C. (1999) : « Marchands, intellectuels, prostituées : la bigarrure ethnique », in *L'Histoire*, 234, Paris, p. 22-25.
- TERRY, R. (1970) : *Contemporary French Interrogative Structures*, Québec, Editions Cosmos.
- TRAVERSO, V. (1999) : *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan-Université.
- WIERZBICKA, A. (1991): *Cross-cultural pragmatics: the semantics of human interaction*, Berlin - New-York, Mouton de Gruyter (Coll. Trends in linguistics).
- WILLEMS, D. (1997) : « Le français en Flandre », in Blampain, D. & Goosse, A. & Klinkenberg, J.-M. & M. Wilmet (éds.), *Le français en Belgique*, Duculot, Louvain-la-Neuve, p. 259-272.

## MANUELS

- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER J. & DEVEUGLE, A. & VANHEMELRIJK F. & G. VAN HESE (1997) : *Parcours 1, Frans 1<sup>ste</sup> jaar SO*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.
- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER J. & DEVEUGLE, A. & VANHEMELRIJK F. & G. VAN HESE (1998) : *Parcours 2, Frans 2<sup>de</sup> jaar SO*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.
- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER J. & DEVEUGLE, A. & VAN BELLE, R. & VAN HESE, G. & VAN PETEGHEM, A. & J. WILLEMSE (1999a) : *Parcours Bleu : Frans 3<sup>de</sup> jaar SO*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.
- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER J. & DEVEUGLE, A. & VAN BELLE, R. & VAN HESE, G. & VAN PETEGHEM, A. & J. WILLEMSE (1999b) : *Parcours Couleurs : Frans 3<sup>de</sup> jaar SO*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.

- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER J. & DEVEUGLE, A. & VAN BELLE, R. & VAN HEMELRIJCK, F. & VAN HESE, G. & VAN PETEGHEM, A. & J. WILLEMSE (1999c) : *Parcours 3 : livre du professeur*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.
- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER, J. & DEVEUGLE, A. & VAN HESE, G. & F. VAN HELMELRIJK (1999d) : *Parcours Grammaire : premier degré*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.
- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER, J. & VAN BELLE, R. & VAN HESE, G. & VAN DER HAEGEN, K. & VAN PETEGHEM, A. & J. WILLEMSE (2000a) : *Parcours Bleu : Frans 4<sup>de</sup> jaar SO*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.
- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER, J. & VAN BELLE, R. & VAN HESE, G. & VAN DER HAEGEN, K. & VAN PETEGHEM, A. & J. WILLEMSE (2000b) : *Parcours Couleurs : Frans 4<sup>de</sup> jaar SO*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.
- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER, J. & VAN BELLE, R. & VAN DER HAEGEN, K. & VAN PETEGHEM, A. & J. WILLEMSE (2001a) : *Parcours Bleu : Frans 5<sup>de</sup> jaar SO*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.
- ARENS, C. & DE CLERCQ, F. & DE PESSEMIER, J. & VAN BELLE, R. & VAN DER HAEGEN, K. & VAN PETEGEM, A. & J. WILLEMSE (2001b) : *Parcours Couleurs : Frans 5<sup>de</sup> jaar SO*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans.
- DE BRANDERE, C. & DE CLERCQ, F. & GEVAERT, R. & F. DE COSTER (1993) : *Antennes 5*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans (De Nederlandsche Boekhandel).
- DE BRANDERE, C. & DE CLERCQ, F. & GEVAERT, R. & F. DE COSTER (1993) *Antennes 6*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans (De Nederlandsche Boekhandel).
- DE CLERCQ, F. & GEVAERT, R. & LEROY, J.-L. & M. MATHIJS (1991) : *Parcours 6*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans (De Nederlandsche Boekhandel).
- DE CLERCQ, F. & GEVAERT, R. & LEROY, J.-L. & M. MATHIJS (1993) : *Parcours 5*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans (De Nederlandsche Boekhandel).
- DE CLERCQ, F. & GEVAERT, R. & M. VERFAILLIE (1995) : *Antennes 4*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans (De Nederlandsche Boekhandel).



- DEVOS, R. & H. FRAETERS (1996) : *Vanzelfsprekend, Nederlands voor anderstaligen : tekstboek en werkboek*, Amersfort–Leuven, Acco.
- PIANET, J. (1976, 7<sup>e</sup> éd.) : *Exercices français pour le cycle supérieur*, Anvers, Éditions De Sikkel S.A.
- RAES, M.-A. & F. DE CLERCQ (1994, 3<sup>e</sup> éd.) : *Grammaire Trajet : Franse basisgrammatica voor Nederlandstaligen*, Kapellen, Uitgeverij Pelckmans (De Nederlandsche Boekhandel).

Adresse de l'auteur :

Danièle Flament-Boistrancourt

3, Ermitage du Quesne

109, Avenue de la Marne

F- 59 700 Marcq-en-Baroeul (France)

Tel/ fax : 00.33.320.72.11.67.

Courriel : Daniele.Boistrancourt@kulak.ac.be